

leur permettrait d'aspirer à la carrière sacerdotale. Ils ne songent pas, ou ils ignorent qu'à côté de la prêtrise, il existe un état religieux accessible à ceux qui, privés des avantages d'une instruction supérieure, sont appelés à faire fructifier dans un autre sillon le germe d'une vocation privilégiée. C'est aux pères et aux mères soucieux de l'avenir éternel de leurs enfants, à cultiver en eux d'aussi heureuses dispositions, et à ne pas entraver leur choix, sans toutefois, l'influencer par un zèle indiscret.

Dans une petite notice sur les frères coadjuteurs de la Compagnie de Jésus, nous trouvons d'utiles renseignements à consigner ici: «Piété, bonne conduite, bon sens, bonne santé et aptitude à apprendre un métier, si on n'en a déjà un: telles sont les conditions, nécessaires, mais suffisantes, pour se présenter au noviciat.¹ Il n'y a aucun paiement à faire, ni en entrant, ni plus tard. Cependant, en cas de non-admission, il serait bon d'apporter assez d'argent pour retourner à ses propres frais dans sa famille.»

A la maison, hors les heures de travail, le costume des Frères est le même que celui des

¹ Le noviciat de la Compagnie de Jésus est au Sault-au-Récollet, près Montréal. De Montréal, on s'y rend en chars électriques. Les tramways du Sault-au-Récollet partent de la gare de la rue Saint-Denis nord à toutes les vingt minutes. On descend à la station «Jésuites», à quelques pas du noviciat. — Pour tous autres renseignements s'adresser au R. P. Recteur de la Maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet, ou aux autres maisons des Jésuites.